

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 16 décembre 2024 à 19h00 dans la salle communautaire de l'Édifce Palma-Morin sise au 175 Route 107 à Déléage.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Jean-François Dion maire;  
Madame Kathy Milone, conseillère siège no.1;  
Madame Jaicy Morin conseiller siège no.2;  
Monsieur Pierrot Beaudoin, conseiller siège no.3;  
Monsieur Luc Robillard conseiller siège no.4;  
Monsieur Stéphane Rivest, conseiller siège no.5  
Monsieur Eric Gauthier, conseiller siège no.6.

Est également présente Maude Tourangeau, directrice générale et greffière-trésorière ainsi que 1 personne dans l'assistance.

La séance du conseil se tient conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*. Le maire constate qu'il y a quorum et annonce l'assemblée ouverte à 19h00.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Prévisions budgétaires 2026 – Adoption
3. Programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028 – Adoption
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire

**2025-12-CMD209 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Stéphane Rivest, appuyé par le conseiller Eric Gauthier, et résolu unanimement par tous les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit.

Le maire Jean-François Dion, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-12-CMD210 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 - ADOPTION**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du *Code municipal*, le conseil doit préparer et adopter les prévisions budgétaires de la municipalité pour le prochain exercice financier ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Kathy Milone, appuyée par le conseiller Stéphane Rivest, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'adopter les prévisions budgétaires 2026, telles que présentées.

Le maire Jean-François Dion, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**2025-12-CMD211 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028 – ADOPTION**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a préparé le programme triennal d'immobilisations de la municipalité pour les trois (3) prochaines années financières ;

CONSIDÉRANT QUE ce document doit détailler l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisation que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède douze (12) mois ;

CONSIDÉRANT QUE l'adoption d'un programme triennal d'immobilisation est requise en vertu de l'article 953.1 du *Code municipal* ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Luc Robillard, appuyé par la conseillère Kathy Milone, et résolu unanimement par tous les conseillers présents;

- d'adopter le programme triennal d'immobilisation pour les années 2026,2027 et 2028, tel que présenté ;

Le maire Jean-François Dion, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE.**

## **2025-12-CMD212 LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller, Eric Gauthier appuyé par le conseiller Luc Robillard, et résolu unanimement par tous les conseillers présents de lever la présente séance extraordinaire à 19h27.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Jean-François Dion  
Maire

\_\_\_\_\_  
Maude Tourangeau  
Directrice générale et greffière trésorière